



## COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 2 JUILLET 2014

Ce CTL était le dernier sous la Présidence de Monsieur SAILLARD.

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver via le lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

Le Président a souhaité répondre avant le début des travaux.

Concernant la prime d'intéressement, cette année elle n'est que de 120 € brut au lieu de 150 € du fait que tous les objectifs n'ont pas été atteints. Le retard de paiement quant à lui n'a pas d'explication... Si ce n'est la contrainte budgétaire.

Concernant la demande de la CGT sur la mise en place d'un protocole afin que les agents ne perdent pas d'heures lorsqu'ils se rendent à des formations, surtout sur une demie journée, une note cadre sera adressée à l'ensemble des chefs de service dès le mois de septembre. Il est donc important, que chacun d'entre vous, nous informe des difficultés qu'il pourrait rencontrer dans son service.

Le Directeur a fait parvenir début juillet un plan triennal d'évolution des structures dans notre département. Malgré notre demande, nous n'en avons pas eu connaissance. Un Comité Technique à la rentrée nous présentera le « diagnostic proposé concernant les structures ». En clair, quelle sera la déclinaison de la démarche stratégique dans l'Yonne !!!

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

## 1 - Approbation du PV du 4 avril 2014

Le procès verbal a été adopté à l'unanimité.

## 2 - Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)

Ce tableau, établi annuellement, reflète la vie des services dans notre département. Il se divise en deux grands chapitres :

1. Les éléments de contexte ;
2. Les indicateurs :
  - 2.1. - santé, sécurité et conditions de vie au travail,
  - 2.2. - relations professionnelles,
  - 2.3. - relations sociales

Après 2 ans d'analyse, nous avons un peu de recul pour voir ce qui s'améliore et ce qui pose toujours problème :

- Le taux de couverture des effectifs dans notre département est bas, bien qu'en légère hausse. En clair, tous les postes vacants ne sont pas pourvus. L'Administration l'explique par la non-attractivité de notre département. L'analyse de la CGT est toute autre. Si les places aux concours étaient suffisantes pour couvrir les départs en retraite et la vacance des postes, TOUS les postes seraient pourvus, même les moins attractifs par le jeu des mutations.....
- Le taux d'encadrement est en baisse et faible.
- Le nombre de jours d'arrêt maladie recule, il est cependant trop tôt pour savoir si cela est dû au jour de carence. Il faudra attendre le TBVS de 2014 pour faire une éventuelle analyse.
- Le nombre de fiches de signalement est en hausse, difficile de savoir si cela est dû au fait que le système est désormais mieux connu des services ou si les incidents se multiplient.
- Le nombre de jours versés sur un CET est en forte augmentation.
- Le nombre d'écartements des horaires variables est en hausse de manière significative. Les services principalement concernés par ce phénomène sont les SIP, les SIE, les SPF et la DDFIP.

**Globalement, sur notre seul département, cela représente deux emplois « gratuits ».**



### 3 - Baromètre social

Ce baromètre social fait suite à un questionnaire qui avait été mis en ligne du 3 au 20 décembre 2013.

Pour la DDFIP, 291 personnes ont répondu, ce qui représente un taux de participation de 53,1 %, malheureusement aucune indication n'est possible en fonction du grade.

Comme nous l'avons indiqué dans notre liminaire, les résultats de l'Yonne, sont dans la très grande majorité plus négatifs que la moyenne nationale.

Si nous devons résumer les trois gros points noirs qui ressortent dans l'Yonne, ce serait :

1. Les conditions de travail ;
2. La rémunération ;
3. L'organisation interne/ les méthodes de travail.

Selon le Président, le mouton noir de notre administration est « Nausicaa » , mauvais choix de la DG tant en matière d'économies budgétaires que dans le choix du prestataire.



#!@\*?!

La CGT a dénoncé, une fois de plus, que les agents ne sont plus en capacité d'absorber les nouveautés législatives, qu'ils doivent assimiler dans l'urgence des changements de législation (CICE par exemple) sans avoir, ni le temps d'analyser correctement les notes, ni de véritable référent.

### 4 - Réforme du régime indemnitaire

Les objectifs de cette réforme sont la simplification et l'harmonisation entre les deux filières.

Une diffusion sera faite sur Ulysse 89 et chaque agent recevra une plaquette explicative avec sa fiche de paye du mois de juillet.

Concernant les cadres A pour lesquels la réforme ne se fera qu'au mois d'octobre, la DDFIP nous a affirmé ne pas avoir tous les détails techniques à l'heure actuelle.

De manière globale, l'harmonisation vise à fondre et renommer les différentes primes. En net, chaque agent aura la même chose. Cependant pour certaines catégories (géomètres, vérificateurs...) le remplacement des IFDD (non imposables) par des ACF de transposition (imposables) changeront la donne en matière d'impôt sur le revenu à salaire égal !!! C'est bien encore une baisse nette du salaire, après la hausse des cotisations retraite, la baisse de la prime d'intéressement.....

### 5 - Prime d'accueil

Cadeau empoisonné de Bruno Bézard avant son départ, cette prime, véritable usine à gaz suscite de nombreuses interrogations dans les services. Son annonce a été très mauvaise (même la direction en a convenu) puisqu'en lisant le message, on comprenait que tout agent à l'accueil toucherait 400 euros (brut annuel) !!!

Elle est destinée **exclusivement** aux agents B et C (Pacte et agents détachés exclus) pratiquant de l'**accueil généraliste** et la répartition par agent s'est faite en fonction des informations que les chefs de service ont faites remonter à la DDFIP.

L'incompréhension de cette prime provient principalement de la notion d'accueil généraliste, qui consiste à répondre à l'assiette et le recouvrement. Lorsque le contribuable est renvoyé vers un collègue pouvant répondre plus spécifiquement à la question, cela devient un accueil spécialisé !!!

Compte tenu de la complexité des critères, de l'injustice et des frustrations provoquées cette année, la DG doit revoir sa copie....

Pour notre département, 48 personnes ont perçu, avec leur paye de juin, tout ou partie de la prime.

## 6 - Questions diverses

- Un bref rappel concernant les travaux de la rue des Moreaux a été fait. Les locaux de Vaulabelle devront être libérés en février 2015.  
Le Directeur a convenu, une nouvelle fois, que les travaux allaient provoquer des « nuisances partagées » lors du désamiantage.....
- Une organisation syndicale a demandé qu'un point soit fait sur la parc informatique. Une réunion avec la DISI est prévue le 7 juillet prochain.
- Dans certains départements pour les « grands voyageurs » une formation a été proposée concernant la nouvelle application pour les frais de déplacement. Dans l'Yonne, l'e-formation a été privilégiée. Une demande de formation pour les « agents grands voyageurs » a été demandée.
- Le logement de fonction du DDFiP sera libéré fin août, quid de son devenir ? Pour l'instant, aucun travaux n'est envisageable pour le transformer faute de moyen. La Direction, dans un souci de restriction budgétaire, réfléchit plutôt au rachat du site de Sens Quai de Nancy, qui ferait économiser 320 000 euros de loyers par an. Dans le bail, la clause de rachat mentionne la déduction des loyers déjà payés au prix....C'est donc une piste de réflexion de la Direction actuellement.....

Vos élues en CT présentes en séance

Caroline GERMAIN, Nathalie ZELMAT